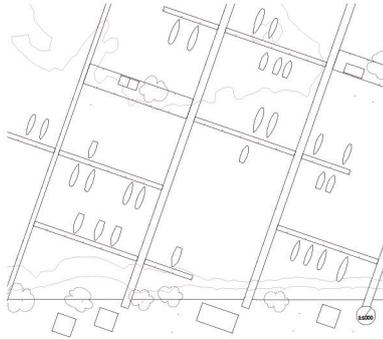
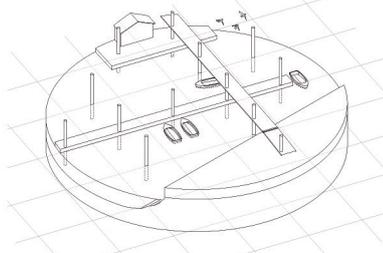


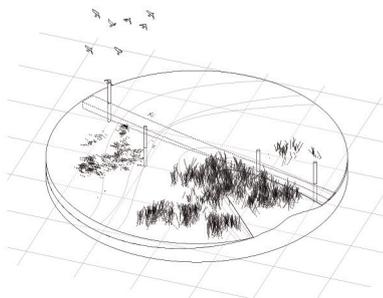
OUVERTURE DE LA PÊCHE
15 JANVIER - 15 DÉCEMBRE

Les premiers utilisateurs du lac, dont ils tirent littéralement leur gain, sont les pêcheurs professionnels auxquels nous aimerions donner plus d'accès aux rivières et inversement. Par la transformation du port existant le long du quai Gustave-Ador, sous forme de prolongement des axes vers le lac, nous aimerions valoriser leur travail en aménagement en plus de leur cabanes ou petits entrepôts fonctionnels, des espaces publics où ouvrirait les terrasses et buvettes au milieu des bateaux, à l'heure où ces derniers ont terminé de servir. Dans une atmosphère à mi-chemin entre la pêche et le Pier californien, la jetée des pêcheurs est le rendez-vous des bons-vivants.



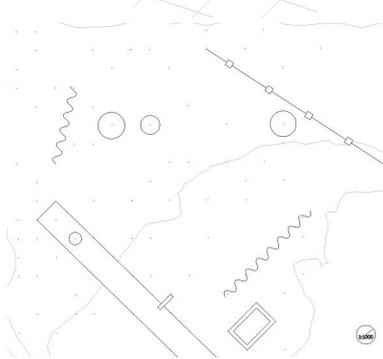
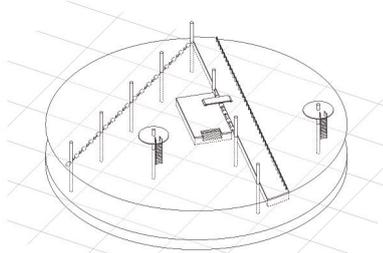
BASSES-EAUX
15 MARS - 15 AVRIL

À la mi-mars a lieu la baisse du niveau d'eau du lac Léman, qui descend de 25cm sous son niveau habituel et même jusqu'à 50cm en deçà de ce dernier lors des années bissextiles. Nous aimerions profiter de cette fluctuation pour dévoiler un chemin immergé sous la surface et inaccessible le reste de l'année, reliant le quai du Mont-Blanc au parc Barton. Un mois durant il sera alors possible de marcher au milieu des eaux le long d'îles artificielles, dans un paysage redevenu sauvage, à distance de la ville. Ces îles, maintenues grâce à la construction du chemin, seront un refuge pour la faune et la flore, comme peut l'être la Grand Cariciale sur le lac de Neuchâtel. De nombreuses espèces auront la possibilité de s'y développer, ajoutant ainsi un élément distant au paysage entre la rive et les alpes.



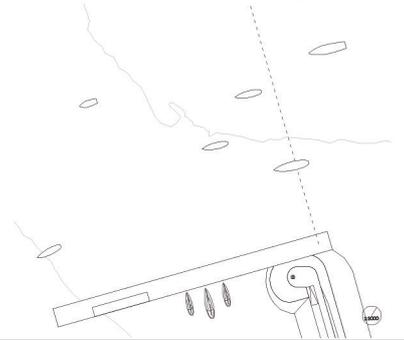
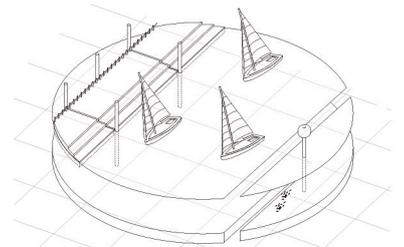
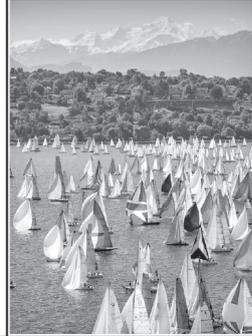
BAIGNADE
1 MAI - 1 OCTOBRE

Il est évidemment possible de se baigner en tout temps et lieu. Toutefois la majorité des plaisanciers attendront les températures clémentes de l'été pour se jeter à l'eau, engorgant parfois les rives ou accédant à des emplacements de trafic fluvial ou lacustre. Pour remédier à cela et proposer des lieux de baignade plaisants et sûrs, nous proposons d'équiper certaines rangées de pilotis de plateformes généreuses, éventuellement ombragées et même parfois uniquement accessibles à la nage. Ce réseau d'accès à l'eau, réparti sur plusieurs sites pourra être adapté en fonction de l'affluence et augmenté en cas de canicules, pendant lesquelles rien ne vaut un plongeon depuis les pilotis puis une glace au bateau-stand qui en proposera pour se rafraîchir les idées.



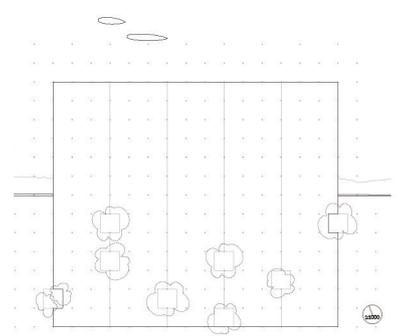
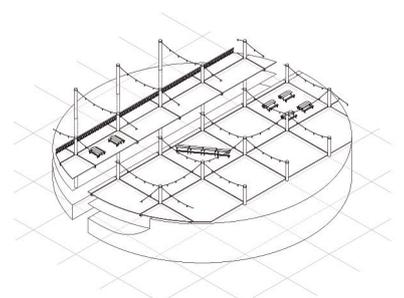
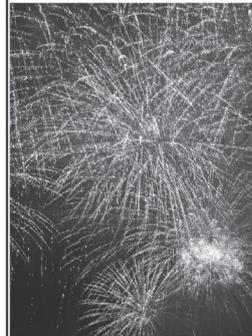
BOLD'OR
16 JUIN

Après de longues heures de navigation qui les auront menés jusqu'à l'autre extrémité du lac, les bateaux à voiles concourant pour la régâte du bol d'or reviennent au compte-goutte en Rade de Genève pour y célébrer leur titre ou plus modestement le plaisir de se déplacer au gré du vent. Nous voulons intégrer cette ligne d'arrivée dans la configuration de pilotis implantés en bordure du lac, en surmontant deux d'entre eux de signaux lumineux significatifs afin de rendre visible ce passage symbolique et ainsi transformer ce moment en une célébration de la navigation de plaisance. Au pied de la seconde bouée, côté terre, pourra être acheminé un large gradin flottant servant principalement à cet événement, ce weekend spécial où tous regardent à l'horizon en direction de l'est.



FÊTES DE GENÈVE
4 AOÛT

Lorsque des centaines de milliers de personnes s'assoient au bord du lac pour admirer les feux d'artifices du début du mois d'août, il manque à la Genève lacustre une grande place populaire sur laquelle habitants et visiteurs de la ville pourront célébrer l'été. Construite en prolongation du Jardin Anglais, cette place pourra servir d'écrin à ce festival genevois qui fait partie de la culture lémanique et à laquelle il est nécessaire de donner temporairement une surface supplémentaire. Ce balcon sur le lac permet d'ancre la vie nocturne au bord du lac pour la plus agréable des saisons, celle des nuits tropicales.



VERGERS DU RHÔNE /
15 AVRIL - 30 SEPTEMBRE

Par la continuation des pilotis en aval du lac, nous voulons prolonger les possibilités d'utilisation des rives au Fleuve. En reliant le côté Est du pont du Mont-Blanc au quai Turretini par une promenade au fil de l'eau, passant sous les ponts, nous voulons redonner une possibilité de déplacement piétonne ou cycliste le long de ces rives. Cette promenade sera agrémentée d'arbres fruitiers alors abrités du vent et plantés en terre dans de larges barges. Ces cultures flottantes formeront un premier noyau de vergers communautaires cherchant à réintégrer la production maraîchère à l'intérieur des villes en faisant redécouvrir des variétés locales de fruits, tout en inondant au printemps le centre-ville de pétales blancs nacrés.

